

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le gouvernement n'a certainement pas l'intention d'arrêter ces subventions. Il pourra se produire quelques chevauchements, qui devront alors être examinés et étudiés.

LES SUBSIDES

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

ATTITUDE DE L'OPPOSITION OFFICIELLE À L'ÉGARD DES MOTIONS INVITANT LA CHAMBRE À SE FORMER EN COMITÉ DES SUBSIDES

Le très hon. L.-S. St-Laurent (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire...

M. l'Orateur: Je me demande si le très honorable député me permettrait de bien préciser l'état de la question avant de poursuivre? Si je ne m'abuse, la Chambre a consenti unanimement à commencer actuellement ce débat et à procéder à la mise aux voix à dix heures ce soir.

L'hon. M. Green: A 8 h. 15.

M. l'Orateur: A 8 h. 15. Est-ce entendu?

Des voix: D'accord!

Une voix: A condition qu'il y ait une proposition d'amendement.

M. l'Orateur: Si donc il y a proposition d'amendement, elle sera mise aux voix à 8 h. 15 et la motion principale le sera à dix heures.

Des voix: D'accord!

M. Hahn: Si j'ai bien compris, la mise aux voix définitive aura lieu à 8 h. 15 de façon qu'on puisse exposer des griefs après cette heure.

L'hon. M. Lesage: Non. La mise aux voix de la motion principale aura lieu à 10 heures.

M. Hahn: C'est juste. Pardon.

M. l'Orateur: Le leader de la Chambre nous dira peut-être ce qui en est au juste, afin que nous puissions poursuivre nos travaux en sachant quand aura lieu le vote.

L'hon. M. Green: J'ai compris que, si un amendement est proposé, la Chambre sera invitée à se prononcer à son sujet à huit heures et quart; après cela, on pourra exposer des griefs particuliers jusqu'à dix heures, alors que sera mise aux voix la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

Des voix: Convenu!

Le très hon. M. St-Laurent: Je veux revenir sur ce que j'ai dit à propos de l'attitude de l'opposition officielle, quand la première

motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, a été présentée le 18 novembre. J'ai déclaré à ce moment-là quelle serait l'attitude de l'opposition officielle au sujet de cette motion et des autres motions subséquentes de même genre prévues par le Règlement de la Chambre. J'ai dit que, selon nous, le temps de la Chambre prévu en vertu du Règlement concernant l'institution du comité des subsides pourrait, au cours de cette brève session, être utilisé avec plus de profit si la Chambre étudiait les crédits en particulier au comité des subsides plutôt que de se lancer dans un débat général à l'occasion de la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides.

Pour cette raison, et pour d'autres que j'ai données lorsque j'ai participé au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, j'ai dit que l'opposition officielle n'avait pas l'intention de proposer d'amendements, ni d'appuyer d'amendement émanant de quelque autre endroit de la Chambre. Il s'agissait là, évidemment, d'une déclaration englobant toutes pareilles motions qui pourraient être soumises. A ce moment-là, j'ai réservé pour plus tard le droit de faire réserver l'une de ces motions, un ou deux ministères devant encore passer en comité des subsides, de sorte que si quelque chose d'extraordinaire dût nécessiter un débat sur ce genre de motion, il y en aurait une à présenter.

Nous avons noté avec satisfaction qu'en annonçant hier soir les travaux de la Chambre pour aujourd'hui et demain, le leader de la Chambre a mentionné comme question devant suivre immédiatement celle dont nous sommes présentement saisis, celle qui porte sur la résolution qui doit précéder le bill visant à établir un régime de prix garantis à l'égard de certaines denrées agricoles, question dont tous les partis ont demandé avec instance d'être saisis le plus tôt possible.

Nous avons l'impression qu'à cette session-ci, il serait difficile, malgré les dispositions prises en ce qui concerne les vacances de Noël, de disposer après une étude suffisante de toutes les questions importantes qui intéressent la population. C'est pour cette raison que nous sommes disposés à renoncer aux occasions de débat général qui pourraient se présenter à propos de questions plus ou moins théoriques, et de collaborer autant que nous le pourrions à la mise à l'étude des crédits eux-mêmes et des mesures législatives qui intéressent le public en général.

LE PIPE-LINE TRANSCANADIEN—MOTION VISANT L'ÉTABLISSEMENT D'UNE RÉGIE PUBLIQUE

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, il existe au parlement des coutumes vénérables que nous devrions, je